

Zeitschrift: Beiträge zur Kryptogamenflora der Schweiz = Matériaux pour la flore cryptogamique suisse = Contributi per lo studio della flora crittogama svizzera

Band: 2 (1903)

Heft: 1

Artikel: Le "boletus subtomentosus" de la région Genevoise

Kapitel: Planches

Autor: Martin, C.-E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-821086>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1-7, Sous-espèce *dedivitatum*. - 8-15, Sous-espèce *subluridus*. - 15, Spores du N^o 14. - 16, Spores du N^o 5.



1 à 13, Sous-espèce *subluridus*. - 14, Marge de tube vue au microscope.



1-10 et 13, Sous-espèce sublevipes. - (3 et 4, tubes en lamelles vers le pied du N^o 1. - 5, Pores à la marge du N^o 1. - 6, Pores au milieu du N^o 1. - 13, Marge de tube. - 14, Spores). - 11 et 12, Sous-espèce sulcatipes.



1-7, Sous-espèce **sublevipes**. - 8, Marge de tube lamelliforme. - 9, Marge de tube normal. 10 et 11, Autres marges de tube. - 12, Spores du N^o 5.



1-6, Sous-espèce *punctatipes*.-7 et 8 Sous-espèce *sulcatipes*.-9, Coupe d'une strie vers le haut du pied.-10, Coupe longitudinale d'une moucheture de strie vers le haut du pied.- Coupe transversale d'une moucheture de strie vers le haut du pied.-12, Coupe d'une moucheture de strie vers le milieu du pied.-13, Spores du N°1.



Sous-espèce validus.-1, Grandeur naturelle.-2, Demi. 3. Un septième.-4, Un tiers grandeur naturelle.



1 et 2, Sous-espèce *sulcalipes*. - 3 à 6, Sous-espèce *costatipes* - 7, Coupe microscopique de nervure au sommet du pied. - 8 Id. à 5 mm. de la couche des tubes. - 9, Tomentum du chapeau. - 10, Spores du N° 3. - 11, Spores du N° 1.



1 et 2. Sous-espèce *costatipes*. - 3-6, Sous-espèce *reticulatipes*. - 7 et 8, Marges de tubes. 9 et 10, Basides et cystides.



Sous-espèce reticulatipes. - 3, 8 et 9, Portions de chapeaux, pour montrer la couleur.
10, Spores du N^o 1. - 11, Spores du N^o 4.



1-7, Sous-espèce *reticulatipes*. - 8, Hyménium vu par transparence. - 9, Marge de tube. - 10, Coupe de tube. 11 et 12, Spores. - 13, Coupe de nervure du pied.



1-5, Sous-espèce **Flavens**. - 6-9, Sous-espèce **irideus**. - 8 et 9, Coupe d'individus non figurés.
 10, Spores du N° 1. - 11, Spores du N° 6.



1-6, Sous-espèce *irideus*. - 7, Marge de tube. - 8, Hyménium vu par transparence
9, Spores du N°1. - 10, Spores du N°3.



1 et 2. Sous-espèce *irideus*. - 3. A la marge d'un tube de la fig. 3 pl. VII. - 4. A la marge d'un tube jeune de la fig. 5, pl. I. - 5. A la marge d'un tube vieux de la fig. 5 pl. I. - 6. Tomentum d'un individu provenant de Praz-de-Fort



1 et 2, Sous-espèce *irideus*. - 3 et 4, Sous-espèce *cerasinus*. - 5, Marge de tube d'un *irideus* provenant de Langwies. - 6, Spores d'*irideus*.



1 et 2, Sous-espèce *cerasinus*.
3 et 4, Marges de tubes, pris en des points différents d'un *punctalipes* provenant de Braz-de-Fort.



Formes de forêts de conifères.

1-4, Chapelle-Rambaud. - 5-7, Chalel-à-Gobet. - 8 et 9, Palézieux.



Formes de forêts de conifères.

1 et 2, Palezieux. - 3-6, Marécottes. - 7 et 8, Filons. - 9 et 10, Pointe de Targuillan.



Formes de forêts de conifères.

1-4, Sous-espèce fragilipes, Chapelle-Rambaud.- 5 et 6, Abbaye d'Hautecombe.- 7 et 8, forêt des Avennières
(le chapeau étant pourri, on n'a pu figurer la couleur de la chair.)